

Audience avec le ministre Gabriel ATTAL le 21 août 2023

La FNEC FP-FO a été reçue en audience par le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse lundi 21 août.

Il s'agissait d'une première prise de contact, pendant laquelle la délégation FO a posé les revendications urgentes de la rentrée. Le ministre n'a pas apporté beaucoup de réponses, si ce n'est qu'il a confirmé la poursuite des contre-réformes que nous combattons et que nous allons continuer à combattre.

1°) Salaires / « Pacte »

Nous avons réaffirmé notre opposition au « Pacte », rappelé l'unité syndicale contre cette mesure, et opposé notre revendication d'augmentation immédiates des salaires par la revalorisation du point d'indice de 10%, et d'ouverture de discussions pour rattraper les pertes subies par l'ensemble des personnels.

Le ministre a mis en avant les « progrès » réalisés selon lui pour certains personnels : les enseignants et... les AESH, avec l'accès au CDI. Pour la FNEC FP-FO, tous les personnels connaissent un effondrement de leur pouvoir d'achat. Il y a urgence à créer un statut pour les AESH, un statut pour les AED. Nous avons rappelé notre opposition à la mise en place d'un statut d'assistant de réussite éducative, visant à précariser et flexibiliser davantage ces personnels.

Concernant notre demande d'extension du CTI pour les infirmières et les AS, le ministre n'avait à ce jour pas connaissance des arbitrages pour le budget 2024... En contrepartie, il a indiqué que le ministère permettait dorénavant l'obtention des primes en éducation prioritaire.

Quels qu'ils soient, la délégation a rappelé que de nombreux personnels n'ont pas eu d'annonce supplémentaire sur la question de leurs salaires.

2°) Sur la question des postes et du recrutement :

Il faut arrêter de supprimer des postes, des heures de cours, de fermer des classes, rétablir les postes, heures et classes nécessaires. La FNEC FP-FO a demandé que les personnels et familles mobilisés pour le maintien ou les créations de postes, des heures dans leurs écoles et établissements puissent être reçus et que les revendications soient satisfaites dès la rentrée.

De la même façon, la délégation a rappelé sa revendication de recrutement immédiat dans tous les services des DSDEN et rectorats afin qu'ils puissent être en capacité, notamment, de gérer les fameux CDI des AESH.

Le ministre n'a pris aucun engagement en ce sens, justifiant les suppressions de postes au budget 2023 par la baisse du nombre d'élèves...

Recrutement / abondement des listes complémentaires (dans tous les corps)

Le ministère annonce sur son site avec tambours et trompettes le recrutement de tous les candidats au CRPE inscrits sur les listes complémentaires. Or, il reste quelques académies qui rechignent à recruter tous les candidats malgré ces engagements et ce malgré l'intervention des syndicats FO.

Si le ministre s'est engagé à regarder les situations présentées par FO, et s'il a confirmé que tous les candidats au CRPE sur LC allaient être appelés, il n'a pas répondu à notre demande de recours aux listes complémentaires dans tous les corps.

Il n'a pas non plus précisé les annonces de son prédécesseur sur le recrutement Bac +3 pour les professeurs des écoles. A la question : avec quel statut pour les lauréats du concours ? Fonctionnaires stagiaires avec une réelle formation rémunérée de deux ans avant la première prise de poste, le ministre a botté en touche en parlant d'amélioration des conditions de travail, de formation, de possibilité de recruter à l'extérieur du vivier classique (comme cela peut être le cas pour d'autres corps) et réfléchir aux possibilités de se réorienter vers un autre métier, sans préciser davantage...

La FNEC FP-FO a rappelé son exigence d'abrogation de la masterisation et le retour à un recrutement niveau licence pour tous les corps.

3°) Réforme du Baccalauréat – réforme de la voie professionnelle – SNU

Les dispositifs réduisant l'égal accès des élèves à l'enseignement disciplinaire et détournant l'école du cœur de ses missions (découverte des métiers dès la 5^{ème} avec divers intervenants, y compris extérieurs, SNU...) **doivent être abandonnés.** Le ministre les défend. Il affiche sa volonté de mener jusqu'au bout la réforme des lycées professionnels. La délégation a rappelé la revendication de la prise en compte du public spécifique de la voie professionnelle et plus particulièrement des élèves de CAP.

Il en est encore au stade de la réflexion concernant le calendrier du baccalauréat : soit reporter les épreuves de spécialité en juin, soit les maintenir en mars et trouver d'autres façons de lutter contre l'absentéisme constaté après mars.

Pour FO, il faut revenir dès la session 2024 à des épreuves terminales, nationales, anonymes en juin !

4°) Inclusion scolaire

Alertée par des situations catastrophiques d'une ampleur inédite, la FNEC FP-FO a déposé ses revendications : notamment la création immédiate de places dans les établissements médico-sociaux à hauteur des besoins, l'abandon des PIAL, le maintien et retour de la prise en charge des élèves par des enseignants spécialisés.

Le ministre a confirmé les annonces de l'acte 2 de l'école inclusive, donc l'amplification de cette politique de destruction de l'École.

5°) Audiences particulières

La FNEC FP-FO a de nouveau contesté le périmètre réduit des discussions qui se mènent au ministère concernant les modifications des missions des personnels des corps d'inspection et demandé que ces discussions se mènent dans le cadre de la représentativité au CSA. Nous avons également demandé de recevoir une délégation FO à ce sujet.

La FNEC FP-FO a également appuyé la demande d'audience de nos camarades d'id-FO et exigé que les conditions de travail des personnels de direction soit mis à l'ODJ de la prochaine formation spécialisée.

La Commission Exécutive Fédérale se réunira les 29 et 30 août pour faire le point et prendre les initiatives nécessaires pour la satisfaction des revendications.

La FNEC FP-FO appelle les personnels à se réunir dans les écoles, les services et les établissements pour réaffirmer les revendications.

Elle dépose un préavis de grève pour couvrir toutes les initiatives dès la pré-rentrée.